



CIRCUIT AFRIQUE DU SUD

“HAKUNA MATATA”

Du 21 au 29 Mars 2026

CONDITIONS GÉNÉRALES VOYAGES GROUPES C.S.E.

- Ce voyage est exclusivement réservé au personnel AIRBUS HELICOPTERS, apprentis et ayant droit, majeur.
- Le groupe sera constitué du salarié et ayant droit, majeur. En aucun cas il ne pourra être accepté d'intégrer aux groupes AIRBUS une troisième personne, ni au titre de la participation C.S.E., ni au titre d'une tarification extérieure.
- Les critères de sélection pour la participation à ce voyage seront :
 - 1 - La date d'ancienneté dans la Société (de la plus ancienne à la plus récente),
 - 2 - L'âge du salarié (du plus âgé au plus jeune),
 - 3 - Les personnes qui ont participé à la Croisière avril 2025 et à l'Escapade à New York octobre 2025 ne seront pas prioritaires mais peuvent s'inscrire.
- Un acompte de 30 % ou l'autorisation de prélèvement sur salaire dûment remplie et signée vous sera demandé à la confirmation de votre participation.
- **Toute annulation du voyage, sans raison valable, fera l'objet de l'encaissement à 100 % du prix du voyage.**
- Le nombre de places est limité pour ce voyage.

Aucune inscription ne sera acceptée après la date de clôture fixée au **Vendredi 26 septembre 2025! 😬**

- Deux modes de règlement sont proposés :
 - 1 - Règlement comptant :
 - 30 % à la confirmation
 - Le solde 1 mois avant le voyage
 - 2 - Règlement échelonné par prélèvement
La somme globale sera prélevée sur le salaire en 5 ou 10 mensualités.
- **Une copie de votre passeport valable 6 mois après la date de retour, devra impérativement être envoyée par mail au CSE, dès la confirmation de votre participation à ce voyage.**